

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21636 - 80ÈME ANNÉE

Hommage - Volet 5 1949, il y a 75 ans, Raymond Vergès



Au cours de la semaine écoulée, nous avons publié 4 articles évoquant le combat du Dr Raymond Vergès contre la répression et la fraude électorale à la Réunion, extraits de l'ouvrage d'Eugène Rousse, édité en 2007 à l'occasion du 50ème anniversaire de la disparition du député réunionnais.

Voir Témoignages des lundi 26, mercredi 28, vendredi 30 et samedi 31 août. Le dernier volet étant consacré à la fraude au scrutin municipal du 20 mars 1949 à Saint-Louis, reconnue par le représentant du Préfet, mais cautionnée au Palais de Justice de Saint-Denis par le juge Lambert, prononçant, le 11 octobre, l'acquittement des fraudeurs.

Dès le lendemain, au Conseil Général ...

« Les faits relatés et dont la liste est loin d'être exhaustive expliquent que Raymond

Vergès ait pu se départir de son calme habituel, lors de la séance du Conseil Général qui se tient au Palais Rontaunay le 12 octobre 1949. Ce jour-là, il est procédé à l'installation des conseillers généraux élus les 2 et 9 octobre et au renouvellement du bureau du Conseil Général.

Élu dans le 2ème canton de Saint-Denis le 2 octobre 1949, le docteur Vergès préside la séance en sa qualité de doyen d'âge. Le secrétariat est assuré par Claudine Saramito, jeune avocate métropolitaine, élue communiste du 2ème canton de Saint-Paul, et par Roland Jamin, maire et conseiller général communiste de la Possession.

...La fraude dénoncée avec force

Dans son discours, Raymond Vergès déclare d'une voix ferme : L'assemblée qui s'installe ne représente pas le peuple créole. Certains, qui sont dans cette salle, n'y viennent point siéger par la volonté du peuple souverain. Leur élection n'est due qu'à la fraude la plus cynique et aux méthodes de pression éhontées, empruntées aux gangsters de la démocratie américaine... Le verdict rendu hier par un juge, à la sauvette, tremblant de peur, montre que toute honte bue, la fraude est protégée dans ce pays par une magistrature de classe. Avec le peuple créole, avec le peuple de France, nous continuerons ici, comme partout, le combat contre l'oppression, pour la liberté.

Cette allocution, prononcée dans une salle où le groupe communiste est minoritaire, est

rendue inaudible par les cris poussés tant à l'intérieur de la salle par les élus de droite que par les partisans de ces derniers, massés sur les gradins à l'extérieur de la salle. ... ».

A suivre

Paul Dennemont

A la découverte de nos atouts.



« A la découverte de la bière de conflore. On reconnaît Calvert Leichnig à côté de Ary ».

Il y a un mois, le monde entier apprenait que « la vanille-bleue » a reçu la plus haute reconnaissance pour toutes ses qualités. Le niveau « diamant » lui a été attribué car le produit a obtenu 3 étoiles sur 10 ans. Le jury est composé de 120 spécialistes. Au-delà de l'information, il s'agit d'une innovation qui valorise de manière spectaculaire une matière réunionnaise, crée de la richesse et assure des emplois.

La section communiste de Saint Denis a considéré que c'est une parfaite illustration du projet politique du PCR : sortir de la crise par l'excellence réunionnaise. Elle a organisé une sortie à Saint-Philippe pour observer le développement de plusieurs atouts. Pour la circonstance, les dionysiens ont été rejoints par des Saint-Paulois, des Tamponnais et de Saint Pierrois.

C'est donc dimanche 1er septembre qu'une cinquantaine de personnes ont participé à une visite-étude, à Saint Philippe. A l'ordre

du jour : production et transformation du conflore, présentation du palmiste comestible et valorisation de la vanille. Le groupe a commencé la visite à Petite-Ile et a poursuivi à Saint-Philippe.

Trois compte-rendus seront publiés, cette semaine, dans « *Témoignages* ». Un grand merci aux personnes qui ont participé à la sortie ainsi qu'aux volontaires qui feront les résumés.

Ary YEE-CHONG-TCHI-KAN

La LDH à la Réunion rend hommage à Henri LECLERC



Henri Leclerc, « Henri » pour les ligueuses et les ligueurs, nous a quittés et la LDH (Ligue des droits de l'Homme) tout entière est en deuil, à la mesure de ce que fut l'homme, l'avocat, le défenseur acharné des droits et des libertés.

A la mesure de ce que fut son investissement de citoyen, d'avocat, de militant, notre peine est immense. La LDH saura dans les jours qui viennent rendre l'hommage que méritent ses combats, la pugnacité avec laquelle il les a menés, l'apport intellectuel formidable qui fut le sien, au sein de la direction nationale de la Ligue des droits de l'Homme et à sa présidence. Président d'honneur de notre association, il avait, de façon constante et jusqu'au dernier moment, veillé à contribuer aux réflexions et aux engagements collectifs, à les enrichir de son souffle,

obsédé qu'il était de transmettre les valeurs de ses combats. Il en avait évoqué l'essence lors de son discours de clôture à l'occasion des 100 ans de la LDH, en 1998 :

« Ils sont toujours là, nos vieux adversaires. Nous les connaissons bien. Ils s'appellent l'arbitraire qui menace les libertés, l'intolérance qui détruit la fraternité, le racisme qui nie l'égalité, l'individualisme qui tue le citoyen. Elle est toujours présente, la misère, cette insulte à la dignité. Et devant nous, dressés, tous les pouvoirs dont on abuse. »

Henri nous a quittés. Ses combats demeurent. Nous adressons nos plus sincères condoléances à son épouse et ses enfants, ainsi qu'à tous ses proches et amis.

Le bureau de la Ligue à la Réunion

Greenpeace La Réunion milite pour sensibiliser sur le changement climatique

Ce dimanche 1 septembre à Saint-Pierre, les militants et militantes de Greenpeace La Réunion étaient présentes pour sensibiliser les personnes aux conséquences du réchauffement climatique et à la prise en charge du coût des dégâts. À l'aide de tags réalisés avec des bombes à la craie, Greenpeace Réunion pointe du doigt la responsabilité des grandes entreprises du pétrole et du gaz dans la multiplication des événements climatiques extrêmes.

Le réchauffement climatique n'épargne plus aucune région en France et les cyclones de catégorie 5, comme Freddy en février 2023 ou le récent typhon Shanshan au Japon avec des vents de 300 km/h, sont amenées à se produire sur l'île de la Réunion, provoquant sur leur passage des inondations brutales, des dégâts irréversibles et une facture dont le montant ne cessera d'augmenter.

Car personne n'est épargné lors de ces événements climatiques extrêmes : les maisons sont détruites ou noyées, les terres agricoles et les récoltes submergées. Avec le retrait progressif des eaux vient alors le difficile parcours d'indemnisation pour se mettre à l'abri d'abord et réparer les dégâts ensuite.

Alors, qui est responsable ? Une responsabilité majeure qui incombe aux grandes entreprises pétro-gazières que sont BP, Exxon, Chevron, Eni et TotalEnergies : c'est à elles que l'on doit 86 % des émissions de CO2 à l'échelle mondiale, elles dont le fonds de commerce est bâti sur l'aggravation du réchauffement climatique.

Pour les militant-e de Greenpeace : *« Puisque les événements climatiques extrêmes, comme les cyclones de grande ampleur ou les incendies que d'autres régions subissent en ce moment, sont les conséquences directes de l'extraction et de la combustion des énergies fossiles, les entreprises dont c'est le fonds de commerce doivent prendre leurs responsabilités et payer pour les dégâts qu'elles ont ou vont causer. »*

En mars dernier, ces entreprises ont déclaré un bénéfice de 110 milliards d'euros dans le monde. Pour la France seule, ce sont 19,8 milliards d'euros qu'a encaissés TotalEnergies en 2023 alors que, sur la même période, les catastrophes climatiques ont coûté 6,5 milliards aux assureurs.

Le rapport de la mission Langreny rendu la semaine dernière au gouvernement alerte lui aussi sur les coûts exponentiels des dommages liés au changement climatique. En parallèle, le déficit public atteint des sommets. Faire payer les grandes entreprises du pétrole et du gaz pour financer la réparation des catastrophes climatiques ne doit donc plus être tabou.

Greenpeace La Réunion

BAYALINA

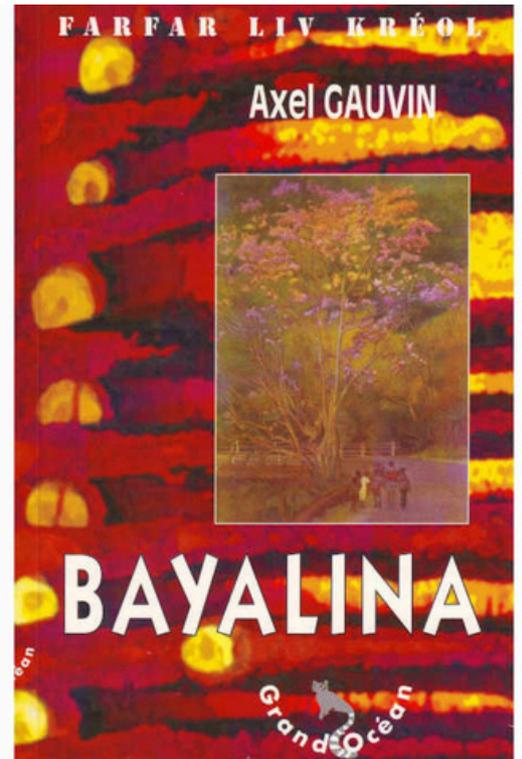
BAYALINA, PAR AXEL GAUVIN... IN ROMAN DANN LA LANG
KRÉOL RÉNYONÉ, AN FÈYTON DANN TÉMOIGNAGES -105-

LINDI 12 MARS (SINKIÈME BOUTE)

Boudikonte ala nou là, dan la kour lékol. I porte Ari dann késson kamion. I alonze ali dessi in pti mattla madanm Timoun la-trouve sépa ouça. I poze la tête Ari dessi zenou Lina. Amwin san dmann pèrsone rien, mi monte dann késson-là, mi assize dessi lo tas la shène-kanne.

Kank n'i démaré, madanm Timoun i débarke en vitèsse, in gro bol brède dann son min. El la-soizi in brèd eksepré plin la filasse pou anmaïy la pointe zégüi ansanm, pou protèze tant k'i gaingne lo ventr'Ari par en-ddan. N'i 1 démaré. Lina i arlève lo gro tête son frèr ke lé pou tranpire gro transpirassion martir. Malgré shomin défonsé, malgré rossor kassé, n'i éssèye fé manze Ari. Li vé pa. Lina i ansipli ali, i inplore ali. Mwin lé ziska oblizé koze for èk li.

Aforse aforse, ti-guine par ti-guine, trépé par trépé, presk fil par fil, Ari i fini, malgré,
par anvale toute lo gro gamok brède.
Ek lo lanvèr son min, Lina i éssuiye la lèvr' son frèr.



Madanm Timoun navé rézon : Ari i souplingne pi ditou, lé frankil, lé repozé – lé pa ropozé koman, soman lé frankil pou toulbon.

– Va niabou sove ali, mi di dan mon tou-sél.

Ari i argarde amwin. Li argarde Lina – èl i fé ali in pti sourir, kourte, soman in vré sourir pou vréman.

– Mi yème Baya, amwin-là, ou i koné ! Ari i di Lina.

– Amwin ossi, èl i réponde, séryé.

– Mi yème ali in bonpé mèm.

Ari i férme son zié, po li arrouvèr toute-suite pou toute-suite, akoz Lina i vien d' azoute dessi :

– Amwin, ou i pé pa konète koman !

Ari i dor déza. Lina i lève son zié pou re-argarde amwin. Là, olèrk kasse son santiman konm èl lé abitié d'faire, èl i vien rouz konm piman, i margrongne prèsk :

– Konmsi k'ou i konéssé pa déjà.

1 Nou (i) démaré

Axel Gauvin



Si nou téi anparl ankor in kou Bayalina ? Roman Axel Gauvin dann kréol rényoné.

Mézami, mon bann dalon,

Lo roman Axel Gauvin i pass dann témoignages troi foi par somenn i pran in tournir politik. La diréktriss lékol Boi d'Nèf èl ossi i fé son préssion dsi bann marmaye i manz la kantine an éspéran marmaye va rotourn dsi zot paran-sirtou sak i vote kominiss pou dir azot nora pi la kantine si la droite départmantaliss i gingn pa zélékssion.

Nou lé dann pèryode zélékssion. Lo lansiene diréktriss la parti an konjé maladi é son mari lo shèf kominiss dann landroi astèr li abite loin. La diréktriss lé kaziman franko-franssèz. Yvone, Gro-Yvone lé shèf kantinyère é an mèm tan in partizane lo mèr d'droite. Toussa-la i pèz dsi bann marmaye épi dsi zot paran a travèr d'zot. Mé antanssion Soubaya i yèm touzour lina é Lina son koté i obliye pa son Soubaya é toussala dann lo brouyaze la kanpagn éléktoral i déroul dann l'aryèr-plan.

Mé la rézistanss lé la, an parmi bann marmaye...kissa la kriye Maisonneuve o trou ? Ni koné pa é ni konétra pa. Adèl Ponpon va gingn in klak pars èl i kontinyé manzé kan i shante la Marseillaise. La Marseillaise pou l'instititriiss bien afirm son lidantité épi

son langajman dan la lite avèk la droite. Pa solman lo lime nassyonal mé galman toute in fatra bann shan patriotik mi éspèr i shante pi koméla.. Mi éspèr sa lé pi dann program. Mi éspèr mé néna si tèlman lontan mwinn la kite lékol.

Antanssion lo karaktèr litèrèr kréol rényoné i démanti pa, bann mo li, bann lékspréssion li, fraz li épizode apré épizode pars Axel Gauvin i ékri in l'èv litèrèr dann kréol rényoné. Sédèv litèrèr? sèryèzman mi panss é zot ossi mon bann dalon mi kroi zot va panss kimm mwinn kan zot va mète a lir Bayalina , pou sak li lé réèlman, in roman Axel Gauvin i parète an fèyton dann zoinal Témoignages.

Nou lé fine ariv san lépizode é la vi i déroul dsou noute zyé. La vi lontan biensir pa s koméla lé shoz la bien shanjé mé èl la pa shanj toussèl pars néna plizyèr zénération la done la min. La vi zordi, mèm si èl lé pa idéal, lé konm èl i lé pars plizyèr zénération la asslossyé pou nou ariv oussa ni lé zordi, pou trape noute droi landroi li lété pou amenn ali ziska sak li lé zordi.

A bon antandèr salu !

Justin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015: Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433